

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 5 avril 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019**

**2019 DAE 113** Subvention (13.000 euros) et convention avec le Comité Saint Germain des Prés Saint Germain des Prés d'Hier d'Aujourd'hui et de Demain pour les illuminations de fin d'année 2018 (6e).

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-13 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 19 mars 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention au Comité Saint Germain des Prés Saint Germain des Prés d'Hier d'Aujourd'hui et de Demain (6e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 6e arrondissement en date du 18 mars 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : les termes de la convention à passer entre la Ville de Paris et le Comité Saint Germain des Prés Saint Germain des Prés d'Hier d'Aujourd'hui et de Demain sont approuvés. Madame la Maire de Paris est autorisée à signer cette convention.

Article 2 : une subvention de 13.000 euros est attribuée au Comité Saint Germain des Prés Saint Germain des Prés d'Hier d'Aujourd'hui et de Demain situé 6, place Saint Germain des Prés à Paris 6e (19280 - 2018\_08124) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2018. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 62.822 euros.

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2019, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**